

# Des travaux pour le bien-être des usagers

## Voirie : un travail de fourmis

La voirie des rues de Gentilly et Hyppolite Mulin (entre les rues Racine et Molière) est en cours de réfection : trottoirs, chaussée, éclairage, mobilier urbain, plateaux surélevés en bout de rue seront terminés en fin d'année.

Les travaux de réfection de voirie de la rue Marcelin Berthelot sont achevés : chaussée, trottoirs, lanternes (à l'identique de celles de la rue Sylvine Candas), passage surélevé et même des arbres.

Des réfections de trottoirs sont aussi effectuées au fur et à mesure de l'achèvement des constructions immobilières comme devant le 66-68 avenue Aristide Briand.

Afin de solutionner divers problèmes de stationnement de la Villa Bossuet, un réaménagement est prévu en fin d'année 2007 : trottoirs, chaussée seront refaits et un passage surélevé posé dans cette rue semi-piétonne.

La barrière sous la voûte de la rue Henri Barbusse côté stade sera remplacée cet automne. Elle avait été abîmée par un camion...

Le Conseil général procède à la réfection de l'éclairage public avenue Marx Dormoy, sur le segment RD920 (anciennement N20 devenue départementale) - Henri Ginoux.

### ■ La sécurité des piétons

Une série d'aménagements participant à améliorer la sécurité de tous les usagers a été réalisée cet automne : le ralentisseur posé à la moitié de la rue Louis Lejeune contribue déjà à limiter la vitesse exc-

sive des véhicules qui l'empruntent. Près de 200 bandes rugueuses podotactiles ont été posées à hauteur des passages piétons des feux tricolores afin de faciliter les traversées de rue aux malvoyants et non-voyants.

Des bornes escamotables remplaceront celles de la place George Messier. Ces dernières ne fonctionnaient pas bien. Résultat, les automobiles envahissaient cet espace alors que l'entrée du parking souterrain du magasin Atac est situé à quelques mètres, côté avenue de la République.

La ville accélère son programme de réfection des trottoirs et des « bateaux-pavés » : les plus détériorés sont traités en priorité. Ainsi, seront refaits les trottoirs de la rue du Fort près de la place Jules Ferry.

### ■ La Ville entretient l'éclairage

La campagne annuelle de contrôle mécanique des candélabres, qui vient de se terminer, a donné d'excellents résultats : ainsi 91 % du parc est en très bon état, 7 % seulement demandent un resserrage, un seul candélabre doit être changé.

### ■ Assainissement : bientôt le bout du tunnel !

Le programme de rénovation des réseaux d'assainissement se poursuit dans les rues Chaintron, Fénelon, des Frères Henry et place Jules Ferry. En vue des travaux de la galerie com-

Voirie Avenue de la Marne.



Rue Marcelin Berthelot.

merciale rue du Colonel Gillon, il est nécessaire de dévier en novembre le réseau d'assainissement dans cette rue : la circulation sera alors interdite sauf aux riverains. Quant aux riverains de la rue Emile Boutroux, ils accéderont en voiture à leur domicile par la rue du 11 novembre.

Les travaux d'assainissement qui se poursuivent jusqu'en décembre créeront de fortes perturbations en terme de circulation notamment Place du Général Leclerc.

### ■ De nouveaux panneaux administratifs

Les panneaux d'affichage administratif quelque peu défraîchis seront changés progressivement en 2008 : dans un premier temps, celui devant l'Hôtel de Ville sera remplacé et quatre autres panneaux ajoutés dans des secteurs où ils font défaut : rue Barbès, devant la piscine, devant le marché de l'avenue de la Marne et au sud de la commune, au 156 avenue de la République.



Voirie refaite entre République et Verdun.

# Extensions, rénovations...

## les gros chantiers se poursuivent

### ■ Groupe scolaire Briand : l'extension commence

Les marchés de confortation des carrières préalables avant ceux proprement dits d'extension ont été attribués : les travaux peuvent ainsi démarrer. Des modules provisoires seront disposés dans la cour de la maternelle pour accueillir sur deux niveaux quatre classes ainsi qu'un dortoir sur une surface d'environ 200 à 250 m<sup>2</sup>.

L'extension et la réhabilitation avec installation d'une cuisine en liaison froide en zone centrale pour les deux écoles pourra dès lors débiter.

### ■ Deux jardins d'éveil en passe d'être livrés

Au 12, rue de la Vanne et au 7, rue du 11 novembre, les travaux de construction des deux jardins d'éveil d'une capacité de 20 enfants chacun sont en voie d'achèvement. L'ouverture de ces deux structures est prévue au 1er trimestre 2008.

### ■ Le Pôle Santé-Solidarité bientôt une réalité

L'extension du Centre Municipal de Santé va permettre de réunir tous les acteurs du secteur : Centre d'Action Sociale, Circonscription sociale, etc. Les travaux démarreront au cours du 1<sup>er</sup> se-

mestre 2008. L'extension principale s'effectuera côté rue Amaury Duval sur 3 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage). Le projet doit unifier les architectures en présence et constituer un seul équipement, avec une seule entrée, et des accueils communs. La construction d'un nouveau corps de bâtiment en briques, implanté en symétrie par rapport au bâtiment principal, redonnera un équilibre à l'ensemble architectural.

L'accent sera également mis sur l'accessibilité des lieux : la majorité des consultations s'effectuera en rez-de-chaussée, l'étage étant réservé aux bureaux et salle de réunions.

### ■ Le CinéMontrouge fait peau neuve

La salle du CinéMontrouge méritait une rénovation. Les sièges vieillissants grinçaient au passage des spectateurs et étaient inconfortables. Les 168 nouvelles places assises seront fixes. La tenture de scène, la peinture, le plafond seront aussi revus, le traitement d'air adapté au confort que réclament les spectateurs. Deux lots de ces marchés n'ayant pas encore été attribués, les travaux ne devraient démarrer qu'en fin d'année 2007 pour s'achever environ cinq mois plus tard. En parallèle, une salle polyvalente d'environ 150 m<sup>2</sup> sera aménagée à partir d'un ancien espace ouvert situé en rez-de-jardin.

### ■ L'accessibilité en question

En conformité avec la Loi handicap de février 2005, une consultation portant sur l'accessibilité généralisée des personnes en situation de handicap sur le territoire communal a été lancée cet été. Ce marché de près de 77 000 € HT consistera en un audit portant sur le patrimoine public communal autant en terme de bâtiment, de voirie, d'espaces verts et publics. Ce projet donnera lieu à des propositions de plans pluriannuels de travaux de mise en accessibilité. Des réunions seront conduites à la demande de la Ville : en Conseil Municipal, en réunion publique, en Commission Communale d'Accessibilité comme celle du 28 septembre. Une réunion tous les trois mois permettra de faire le point sur l'avancée de l'audit et un rapport annuel sera transmis notamment en préfecture et au Conseil général.

### ■ L'énergie solaire pour demain

Une étude sur le potentiel photovoltaïque menée par la Ville en partenariat avec le SIPPAREC a été effectuée cet été sur les différents bâtiments communaux. Le but est d'installer des panneaux solaires sur des bâtiments adaptés comme les écoles élémentaires Buffalo, Renaudel ou encore la Maison des Associations. L'étude sera examinée en Conseil Municipal pour le budget 2008.

## Montrouge côté nature

### ■ « La sécurité verte »

Pour aller dans le sens de la sécurité, le passage Jules Chéret reliant les rues Salengro et Guesde disposera à chaque bout d'un portail fermé la nuit, d'ici la fin de l'année.

De plus, de la résine est coulée au pied des arbres pour éviter les chutes et faciliter le nettoyage au gré des besoins et des chantiers terminés.

Le sol amortissant de la maternelle Rabelais, quelque peu usé, a été refait pour la rentrée. Dans le même esprit, ont aussi été mis en place des protec-

tions en mousse dans le « jardin des moyens » de la crèche Hyppolite Mulin et, des protections des angles en sol amortissant dans l'espace multi-accueil du quartier Messier et du gazon synthétique dans la cour de l'école maternelle Berthelot.

Concernant justement la rue Marcelin Berthelot, une série de poiriers ornementaux seront plantés en fin d'année, si possible quand les sujets auront perdu leurs feuilles. Quant aux cerisiers en fin de vie de la rue Henri Barbusse, ils sont remplacés par des Ginkgo Biloba. Côté plantations, 63 000 bulbes (jon-

quilles, narcisses, tulipes, etc.) ont été plantés à l'automne ainsi que des fleurs bisannuelles à floraison printanière et estivale. L'accent est mis

cette année sur un renforcement substantiel de plantes vivaces notamment des graminées qui sont facteur d'économies d'eau, de temps et d'argent afin de répondre aux critères du développement durable.

Protections espace multi-accueil.





## Des agents écolos

La ville de Montrouge adopte un nouveau mode de déplacement, qu'elle envisage de développer à l'avenir : le vélo électrique. Cinq vélos électriques ont été achetés depuis le mois d'août. Pour l'instant, quatre ont été attribués au secteur Espaces Verts et un pour les inspecteurs d'hygiène du Service de Réglementation Urbaine.

Ces vélos ne dispensent pas de pédaler mais bénéficient d'une assistance électrique. Ainsi, cela demande moins d'effort pour plus d'efficacité. Cela permet de remplacer progressivement les scooters et ainsi de participer à réduire les nuisances sonores et polluantes. Un bel exemple à suivre...



Vélo électrique de la ville.

## Le PLU, tous les avis sont consignés

Les Montrougiens et les Montrougiennes ont eu plus d'un mois pour donner une dernière fois leur avis sur le Plan Local d'Urbanisme lors de l'enquête publique qui s'est tenue au Centre Administratif entre le 10 septembre et le 12 octobre.

Plusieurs commissaires-enquêteurs étaient à leur écoute durant cinq demi-journées. Des observations ont été consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Ce PLU, qui dessine les contours de Montrouge de demain, doit être soumis à approbation lors du dernier conseil municipal de l'année.

*Les commissaires enquêteurs ont répondu aux questions des Montrougiens.*



## Le Tri malin

### Collecte spécifique



Il n'est pas autorisé de déposer les sapins dans les bacs. Une collecte de sapins de Noël sera donc organisée le jeudi 3 janvier, et les mercredis 9 et 16 janvier 2008. Pensez à les déposer devant chez vous en conséquence.

Colis volumineux : pensez à demander aux livreurs de remporter les emballages des colis.

Attention : La collecte des bacs jaunes n'aura pas lieu le mardi 25 décembre 2007 et sera reportée au mardi 1<sup>er</sup> janvier 2008.

# 10 lauréats pour les balcons et maisons fleuries 2007

Les 10 lauréats du concours des balcons et maisons fleuries 2007 ont été conviés à l'Hôtel de Ville le 22 septembre dernier afin de recevoir leurs récompenses : une invitation le 10 novembre dans le superbe Domaine de Saint-Jean de Beauregard agrémentée d'un déjeuner, plus un bon d'achat pour les 3 premiers, respectivement de 228,152 et 76 €.



## ■ Concours 2007 : les lauréats

Le jury du 9<sup>ème</sup> Concours des balcons et maisons fleuries organisé par la Municipalité a désigné ses lauréats, début juillet, parmi 30 dossiers déposés.  
 1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Defruyt au 31 rue Boileau (balcon d'angle au 3<sup>ème</sup> étage)  
 2<sup>ème</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> Rossi au 1<sup>er</sup> étage du 2, rue Camille Pelletan (au-dessus de la pharmacie de la place Jean Jaurès)  
 3<sup>ème</sup> prix : M. Benoit pour son balcon au 1<sup>er</sup> étage du 14 bis, rue d'Arcueil

Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Marais-Gaillard, (balcon au 1<sup>er</sup> étage droite du 23, rue Victor Hugo), M<sup>me</sup> Covelli pour son balcon du 5<sup>ème</sup> étage du 4 bis, rue René Barthélémy, M<sup>me</sup> Gacon (8<sup>ème</sup> étage du 36, place Jules Ferry), M. Guette (balcon du 4<sup>ème</sup> étage du



Réception lauréats balcons.

31, rue Boileau), M<sup>me</sup> Abrahams pour ses trois balcons (1 côté place, 2 côté passage du 8, rue Théophile Gautier), M. et M. et M<sup>me</sup> Doussinet (balcon au 3<sup>ème</sup> étage du 23, rue Victor Hugo).

## Tous attentifs à l'environnement Maîtriser sa consommation énergétique

80% de la consommation énergétique de la maison est liée à ces deux postes : chauffage (69%) et eau chaude (12%). Ils méritent donc toute notre attention.

### ► Garder une température ambiante inférieure à 19°C.

Chaque degré en dessous de cette limite permet une économie de chauffage de 7%. Or, le chauffage, si il est d'origine électrique, représente 50% de la consommation du foyer. Voici les températures recommandées (pour la santé et les économies d'énergie) dans votre logement :

- 19°C dans les pièces à vivre,
- 16°C dans les chambres (pour la nuit)

### ► Opter pour une régulation automatique par thermostat.

Ce système peut faire diminuer de 25% la consommation de la chaudière.

### ► Vérifier et renforcer votre isolation.

Vous ferez d'importantes économies de chauffage !

### ► Entretenir régulièrement sa chaudière ou son chauffe-eau.

Vous pourrez ainsi économiser 10 à 20% d'énergie.

### ► Limiter la température du ballon d'eau chaude.

Si vous le pouvez, une température de 50 à 60°C est largement suffisante pour l'eau contenue dans votre ballon plutôt qu'une température de 80°C. Vous économiserez ainsi une chauffe supplémentaire inutile.

### ► Bien choisir la taille du ballon d'eau chaude.

En fonction de la taille de votre ménage, vous pouvez adapter la capacité de votre ballon à vos besoins. En moyenne, une personne a besoin de 50 l d'eau chaude par jour.

(chiffres CEREN, ADEME)

